

L'impôt papier grève l'économie française

Chiffres clés

3 à 4 % du PIB = coût de la charge administrative (rapport e l'OCDE)

127^{ème} = rang de la France en termes de charge administrative (2010, *Global Competitiveness Report*)

11^e place = classement de la France en termes d'e-administration (2009, rapport *Smarter, Faster, Better eGovernment*, source UE)

Verbatim

« Le défi auquel nous sommes confrontés c'est de moderniser l'appareil administratif pour qu'il favorise la compétitivité des entreprises. C'est le financement de notre modèle social qui en dépend. »

« Simplifier l'administration c'est réaffirmer que l'Etat est au service de ses administrés. »

Les Assises de la simplification partent d'un **constat sans équivoque** de l'importance de l'« impôt papier » en France et de la **volonté de Frédéric LEFEBVRE de faire de l'Etat un partenaire des entreprises**. La Commission européenne estime d'ailleurs que la charge administrative des entreprises pourrait être réduite de l'ordre de 25% grâce à des mesures adaptées.

Des assises rapides et efficaces pour recueillir les propositions des entrepreneurs

Chiffres clés

1 = le nombre de correspondant par département

574 = nombre d'entreprises visitées par des correspondants PME

22 = nombre de réunions régionales

700 = nombre de propositions recueillies auprès des entrepreneurs

Verbatim

« Les Assises de la simplification, c'est une méthode nouvelle, le Parlement, le Gouvernement et les entreprises main dans la main pour plus d'efficacité. »

Les Assises de la simplification sont une **démarche novatrice en matière de simplification**. **L'Etat s'est mis à l'écoute des entreprises**. Les correspondants PME installés par Frédéric LEFEBVRE le 26 janvier ont réalisés 574 « entretiens simplification » avec des chefs d'entreprises. 22 réunions régionales thématiques ont permis d'identifier près de 700 propositions de simplification.

L'innovation se situe également dans **l'association du gouvernement, du parlement et des entreprises**. Frédéric LEFEBVRE a demandé à Jean-Luc WARSMANN et Jean Michel AULAS de coprésider les assises de la simplification.

Une articulation étroite avec la mission confiée à Jean-Luc WARSMANN par le président de la République a prévalu au cours des travaux.

Un projet légitime : répondre aux attentes des entrepreneurs depuis trop longtemps restées sans réponse

Chiffres clés

90% = la fraction des entrepreneurs qui jugent la charge administrative « contraignante » ou « très contraignante ».

Les **5 principales difficultés** pour les entreprises

- 1 - Complexité du vocabulaire et des formulaires
- 2 - Manque d'information et d'interlocuteur identifié
- 3 - Instabilité de la réglementation
- 4 - Manque de coordination des services
- 5 - Redondance des informations demandées

Verbatim

« L'administration doit toujours se dire : "les contraintes des entreprises sont nos contraintes". »

« L'Etat doit être au côté de la France qui se bat, de la France qui travaille. Il doit prendre sa part d'effort pour alléger la charge qui pèse sur les entreprises. »

L'Etat doit devenir un partenaire des entreprises en :

1. simplifiant le quotidien des entreprises ;
2. restaurant la confiance entre les entreprises et l'Etat ;
3. améliorant la compétitivité de notre économie.

Des résultats concrets : 80 mesures arbitrées pour la majeure partie opérationnelles dès l'été 2011

Chiffres clés

80 = nombre de mesures arrêtées par le gouvernement

1 milliard d'euros = les économies escomptées (Ernst & Young)

26 millions d'euros par an = économies pour les entreprises en supprimant un formulaire administratif

100 millions d'euros par an = économies effectuées en simplifiant le bulletin de salaire

Verbatim

« L'Etat est déterminé à "penser entreprise". »

« L'administration est capable d'une révolution culturelle, la simplification en est une étape. »

Les premières mesures prennent en compte les demandes les plus vives des entrepreneurs et adressent des réponses aux problèmes qu'ils peuvent rencontrer à tous les moments de la vie de leur entreprise. D'autres propositions sont encore en cours d'étude.

La proposition de loi qui devrait suivre la remise avant l'été du rapport définitif de Jean-Luc WARSMANN, permettra la traduction législative de l'ensemble de ces différents travaux.

Quelques mesures emblématiques

- la mise en place d'une « armoire sécurisée numérique » qui permettra au chef d'entreprise, qui remplit aujourd'hui jusqu'à 70 déclarations, de fournir une fois pour toutes, les informations qu'il doit à l'ensemble des administrations concernées : c'est le « *Tell us once* » ;
- la simplification du bulletin de paye dès janvier 2012, dont le nombre de lignes sera enfin divisé par deux : près de 100 M € d'économies pour les entreprises, d'après une étude d'Ernst&Young ;
- le déploiement de la déclaration sociale nominative qui dématérialisera et fusionnera en une seule transmission près de 30 déclarations sociales différentes, pour un gain pour les entreprises estimé à 26 M € par déclaration ;
- des mesures de rationalisation des enquêtes de la statistique publique, qui sont vécues au quotidien comme un fardeau par les chefs d'entreprise : le nombre de fois où une entreprise est interrogée sera ainsi limité ;
- l'extension du rescrit dans le champ social qui permettra aux entreprises d'obtenir de l'administration sociale des réponses dont elles pourront se prévaloir ensuite lors des contrôles ;
- en matière d'installations industrielles classées : 35% du flux des demandes des entreprises industrielles sera transféré du régime d'autorisation vers le régime simplifié d'enregistrement ;
- la simplification ou la suppression de plusieurs obligations déclaratives fiscales liées notamment à la contribution sur valeur ajoutée des entreprises, à la C3s, et de taxes spécifiques - taxe sur les pavages, taxe sur les farines ;
- la simplification de l'affiliation aux régimes de sécurité sociale des travailleurs indépendants et la réduction du décalage entre la perception des revenus et le paiement de cotisations sociales.